



République du Sénégal



### Atelier de formation sur la Décentralisation et Budgétisation Sensible au Genre Malika Novembre 2023

**Consultant :**  
**SOULEYMANE DIOUMÉ**  
Expert en Décentralisation  
Aménagement et  
Développement Territorial

**Sous la supervision de :**  
Cheikh A. T. Sèye responsable de la plateforme SUXALI,  
Dieynaba Sagnan, responsable des finances GPN,  
Mamadou Kobar, coordonnateur activités GPN,



**Novembre 2023**



# RAPPORT

## Atelier de formation Décentralisation et Budgétisation sensible au genre

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé : GPN- partenariat global mondial, dont les objectifs contribuent à la production de connaissances et à la lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalités- ENDA GRAF SAHEL a conçu un plan de formation décliné en sessions concernant des thématiques diverses au profit des cibles actrices et bénéficiaires du dit projet.

Cet atelier de formation en **Décentralisation et Budgétisation Sensible au Genre** entre dans ce cadre.

Il est destiné principalement aux cibles du projet et notamment aux femmes et jeunes filles membres de la maison de la femme actrices dans différentes filières d'insertion économique et sociale et dont certaines sont des élues dans le conseil municipal de MALIKA .

### I. CONTEXTES – ET JUSTIFICATION

#### 1.1. Analyse des contextes et justification de l'atelier.

L'intégration de l'approche genre est devenue de plus en plus une pratique courante voire indispensable en tant qu'outil de promotion du développement territorial durable et inclusif.

*A l'échelle internationale* l'objectif 5 des ODD vise l'égalité en droits et devoirs pour les sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Cible 5.1 : « Mettre fin dans le monde entier à toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes et des filles ».

Cible 5.6 : » Garantir la participation entière et effective des femmes et leur égal accès aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision dans la vie économique, politique et publique »

Cible 10.2 : « D'ici 2030 autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale économique et politique indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion » ou de toutes autres formes de critères identitaires discriminatoires.

*A l'échelle régionale*, la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance promeut l'équilibre entre homme et femme ainsi que l'égalité dans la participation aux processus de gouvernance territoriale pour un développement inclusif.

*Dans le contexte national* du Sénégal, l'acte III de la décentralisation et le plan Sénégal Emergent restent les référentiels des politiques publiques depuis 2013.

L'acte III de la Décentralisation vise à corriger les disparités entre les territoires urbains et ruraux et à promouvoir une gouvernance territoriale équitable à travers la territorialisation des politiques publiques par la valorisation des ressources et potentialités des territoires.

Il s'agit de bâtir le développement territorial à partir des opportunités, atouts et potentialités de chaque terroir.

L'acte III met aussi un accent particulier sur la **participation citoyenne** dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle des territoires et notamment au niveau des communes.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent, ***l'intégration du genre dans les politiques publiques*** est adoptée comme stratégie pour lutter contre toute forme d'inégalité et assurer à toutes les catégories sociales une **participation réelle et équitable aux processus de développement territorial**.

D'une manière concrète, des dispositions législatives ont instauré la parité dans les fonctions électives ou semi électives et ont permis aux femmes d'intégrer les instances de prise de décision dans leur territoire respectif.

Sous ce rapport, la participation citoyenne pour une bonne gouvernance territoriale participative induit la conception et la mise en œuvre d'un processus dynamique de concertation d'interaction et d'échanges entre les acteurs territoriaux sans discrimination.

Il s'agit d'adopter une approche de proximité intégrant l'égalité et l'équité de genre pour favoriser l'éclosion d'un réflexe de collaboration intentionnelle entre élus et citoyens à l'échelle individuelle et collective.

Une telle démarche favorise la concertation entre les catégories d'acteurs territoriaux et permet de développer les capacités stratégiques, politiques et économiques des femmes et jeunes filles actrices cibles bénéficiaires du projet.

Celles -ci seront ainsi mieux outillées pour jouer effectivement leurs partitions dans les processus de gouvernance territoriale participative.

Sous ce rapport, les femmes et les jeunes filles doivent être renforcées en capacités pour accéder à des niveaux de connaissances, de compétences et d'aptitudes adaptés aux exigences d'une citoyenneté active.

En plus des gains techniques reçus dans les domaines de la production, de l'agro-transformation et de la restauration relatifs aux différents maillons des chaînes de valeur des filières agricoles et artisanales, les femmes et jeunes filles bénéficiaires du projet ont besoin de cerner les soubassements des politiques publiques à l'échelle des territoires communaux- qui doivent d'ailleurs intégrer la notion d'équité et d'égalité de genre.

Elles doivent surtout être renforcées dans les stratégies de gouvernance territoriale participative et les outils y afférents notamment l'évolution du cadre institutionnel de la décentralisation et les processus de budgétisation sensible au genre.

De manière plus spécifique, les capacités des femmes et jeunes filles doivent être renforcées davantage dans le domaine de la décentralisation dont la dernière réforme insiste sur la participation citoyenne, celui de la budgétisation sensible au genre pour une meilleure inclusion socio-économique.

Le thème de l'atelier trouve donc sa justification dans son opportunité, la pertinence des thématiques et cadre parfaitement aux différents contextes abordés précédemment. Il constitue un terreau fertile pour donner plus de vitalité au processus d'autonomisation progressive de la femme et de la jeune fille indispensable pour la lutte contre toutes formes de discriminations et pour promouvoir l'égalité en droits et devoirs et l'équité de genre.

## 1.2. Objectifs de la formation

- ❖ Rappeler l'historique et l'évolution du cadre institutionnel de la décentralisation territoriale au Sénégal ;
- ❖ Rappeler les organes de la commune et leurs fonctions ainsi que les compétences transférées au sein des collectivités territoriales ;
- ❖ Faire comprendre aux participantes les types de collectivités territoriales, les types de circonscriptions administratives et les modes de choix des autorités respectives .
- ❖ Améliorer le niveau de connaissance des participantes sur le processus d'élaboration du budget de la commune ;
- ❖ Augmenter le niveau de connaissance sur le processus de la budgétisation sensible au genre ;
- ❖ Sensibiliser les participantes sur la gouvernance territoriale participative, le contrôle citoyen et le plaidoyer.

### **1.3. Résultats attendus.**

- ❖ Les participantes savent définir le concept de décentralisation territoriale.
- ❖ Les participantes comprennent mieux le processus historique et l'évolution du cadre institutionnel de la décentralisation ;
- ❖ Les participantes sont informées des principales dispositions contenues dans l'acte III de la décentralisation notamment les trois ordres de collectivités territoriales ;
- ❖ Les participantes comprennent mieux le mode de scrutin électoral ;
- ❖ Les participantes sont informées des 9 domaines de compétences transférées et les contraintes liées à leur exercice ;
- ❖ Les participantes connaissent les organes de la commune et leurs fonctions respectives ;
- ❖ Les participantes connaissent la définition du budget de la commune, ses principales composantes et sont familiarisées sur le processus de son élaboration ;
- ❖ Les participantes acquièrent des notions sur le concept de genre et du budget sensible au genre ;
- ❖ Les participantes savent analyser des problèmes selon le genree et acquièrent des connaissances sur le processus de la budgétisation sensible au genre.
- ❖ Les participantes sont mieux outillées pour contribuer au processus de gouvernance territoriale participative et acquièrent des notions pour le plaidoyer.

### **1.4. Approche méthodologique :**

La démarche adoptée privilégie la participation effective des apprenantes. C'est une démarche entièrement inclusive, de nature collaborative favorisant l'expression volontaire individuelle et collective. Elle valorise le savoir et le savoir-faire des participantes en y apportant une touche professionnelle pratique en étroite harmonie avec le vécu des apprenantes.

Dans le processus de déroulement pédagogique, la constitution de groupes thématiques de travail a permis de créer des micro espaces de concertation renforçant l'interconnexion entre les apprenantes et une meilleure contribution de celles-ci dans les processus pédagogiques.

Le consultant joue plutôt un rôle de facilitation et d'ajustement mutuel en y apportant une touche professionnelle et pratique.

## **2. LES CIBLES BENEFICIAIRES DIRECTES**

La présente session est destinée à 50 femmes actrices dans la maison de la femme de Malika.

### Profils des participants(es)

Les participantes sont composées de femmes adultes avec une présence remarquable de jeunes filles.

La présence de celles -ci est assez louable pour servir de terreau fertile dans le processus d'appropriation et de durabilité.

Cependant, les hommes auraient pu au moins être mieux représentés ne serait-ce que pour être plus en harmonie avec le concept de genre.

Les participantes sont également actives dans des chaînes de valeur de production, de transformation de restauration, de commercialisation et comptent parmi elles des élues. Sous ce rapport, elles constituent un maillon indispensable dans la chaîne des catégories d'acteurs du territoire qui doivent être informées et formées sur les processus de gouvernance territoriale participative et notamment sur les thématiques de la budgétisation et décentralisation territoriale.

Leurs territoires quotidiens comprennent des infrastructures et des espaces naturels dont la gestion incombe au conseil municipal . il est donc indispensable qu'elles acquièrent des notions sur la gouvernance des collectivités territoriales pour mieux développer des partenariats de proximité .

### 3. AGENDA DE LA FORMATION

JOUR 1 MODULE DECENTRALISATION				
8h- 8h40	Accueil et installation	Salle de réunion de la maison de la femme de Malika.	Equipe projet et responsable maison de la femme.	
8h40- 9H	Ouverture officielle de l'atelier	Allocutions de bien venue. Rappel du contexte et objectifs du projet GPN	Responsable maison de la femme ;	

			Représentante du Maire empêché : Equipe projet GPN	
9h- 9h 30	Présentation des participantes et recueil des attentes -fixation des règles du jeu.	Prénoms et nom fonction  Adresse  Souhaits et attentes émis par les participantes	Equipe projet Participantes Facilitateur	
9h-30 -10h	Présentation de l'agenda discussion et adoption du planning	Horaires-séquences  Poses  Répartition des thématiques sur la durée de l'atelier ; méthodologie	Participantes  Facilitateur	
10h- 10h 30	Discussion des concepts clés	Décentralisation – Déconcentration	Facilitateur  Participantes	
10h 30-11h	Expose introductif sur le premier module  <b>Décentralisation</b>	Historique et évolution du cadre institutionnel de la décentralisation au Sénégal	facilitateur	
11h- 11h 30	Constitution des groupes de travail thématique	Approfondissement des aspects sur le processus historique de la Décentralisation avec un focus sur l'acte III	Participantes  Equipe projet Facilitateur	

<b>11h 30 -12h</b>				
<b>Pose café</b>				
12h- 13h 30	Restitution des travaux de groupe	Les secrétaires de groupe exposent et les membres de groupe complètent au besoin  Le facilitateur répond aux questions éventuelles et fait une synthèse partielle	Participant Facilitateur	
<b>13h 30- 14h 30</b>				
<b>Pose déjeuner</b>				
14h- 30 – 15h 30	Synthèse en plénière des travaux de groupe.  Compléments d'informations et clarifications	Le facilitateur opère des recouplements et fait ressortir les complémentarités entre les productions des groupes.	Facilitateur	
15h-30- 16h	Capitalisation des acquis du jour 1 et suspension de séance.	Le facilitateur rappelle les thématiques abordées et leurs interdépendances par rapport au module du jour 2 suivant sur le budget et le budget participatif sensible au genre.	Participant facilitateur	
<b>JOUR 2 MODULE BUDGET PARTICIPATIF SENSSIBLE AU GENRE</b>				
9h- 9h-30	Rappel thèmes jour 1	Evaluation acquis jour1. Questions réponses sur le module 1  Décentralisation.	Facilitateur  Participant	

9h 30- 10 h	Présentation du module 2 relatif au <b>budget participatif sensible au genre</b>	Clarification des concepts clés : Genre Budget de la commune ; Budget sensible au genre ; Participation citoyenne et plaidoyer.	Facilitateur Participantes	
10h -10h 30	Exposé introductif sur le budget participatif sensible au genre.	Notions élémentaires sur le budget des collectivités territoriales ; Caractéristiques du BSG	Facilitateur	
10h 30- 11h 30	Travaux de groupes	Approfondissement définition et composition du budget des collectivités territoriales ; Les étapes de l'élaboration du budget de la commune ; Focus sur le budget participatif sensible au genre ; Le processus dynamique et inclusif	Participantes	

		<p>de la co-élaboration du Budget Sensible au Genre.</p> <p>Analyse de problèmes selon le genre ;</p> <p>Notions de citoyenneté active, de gouvernance territoriale participative et de plaidoyer.</p>		
11h 30 -12h	Pose café			
12h- 13h 30	Restitution des travaux de groupe sur le module 2	<p>Le secrétaire de groupe expose et les membres du groupe complètent au besoin ;</p> <p>Le facilitateur développe et répond aux questions éventuelles.</p>	Participantes Facilitateur	
13h 30- 14h 30	Pose déjeuner			
14h- 30 – 15h 30	Synthèse générale en plénière des travaux ; Compléments d'informations et clarifications.	Le facilitateur opère des recouplements et fait ressortir les complémentarités des travaux de groupe sur le module budget	Facilitateur Participantes	

		participatif sensible au genre ;		
15h-30- 16h	Capitalisation jour 2 et synthèse générale sur l'atelier de formation.	Le facilitateur rappelle les thématiques des modules abordés et leurs interdépendances par rapport au processus de gouvernance territoriale participative et le rôle des femmes.	Facilitateur	
16h -16h 30	Distribution de fiches d'évaluation ; Appréciations et impressions suivies des allocutions de clôture de l'atelier de formation.	Les participantes répondent aux questions avec l'aide éventuelle de personne ressource.  La représentante des participantes et le responsable du projet donnent leurs impressions sur le déroulement des séances, les capacités du consultant et la méthodologie dans la progression pédagogique pour faciliter la participation des apprenantes.	Equipe projet  Participant	

#### 4. PROGRESSION PEDAGOGIQUE ET DEROULEMENT DES TRAVAUX

## JOUR1

### 4.1. Ouverture de la session

L'atelier a démarré par la phase protocolaire ponctuée par des voeux et prières avant l'allocution d'ouverture officielle par la représentante du Maire de la commune suivie de celle de l'équipe de ENDA à travers du responsable du projet GPN.

Tous ont salué la pertinence du thème par rapport au contexte local marqué par la conduite des affaires territoriales par un nouveau conseil élu et la nécessité de promouvoir davantage une gouvernance territoriale participative et plus inclusive à travers la création de connaissances et la valorisation du capital humain. Le responsable du projet GPN a loué les efforts du Maire dans l'accompagnement des femmes en leur offrant un siège fonctionnel comme maison de la femme. Il n'a pas manqué de féliciter les femmes pour avoir répondu massivement ce qui traduit l'intérêt qu'elles accordent à la formation notamment au thème de l'atelier. Il a également salué la collaboration entre ENDA et le formateur dont il a magnifié le professionnalisme et les capacités en andragogie et ce, à travers ses rapports d'ateliers qui traduisent ses aptitudes à véhiculer des enseignements-apprentissages pour des adultes. Ensuite il est revenu sur le partenariat global GPN ainsi que sur les différentes grappes de recherches pour la production de connaissances afin d'œuvrer pour un vivre ensemble plus égalitaire.



Cérémonie d'ouverture de l'atelier

### 4.2. Progression pédagogique.

Avant les travaux proprement dits, il est procédé à un tour de table pour les présentations et le recueil des attentes des participantes.

Le facilitateur présente ensuite l'agenda prévu pour la durée de la formation qui est discuté et adopté avec des ajustements souhaités par les apprenantes.

Les séquences démarrent par la clarification et le partage des concepts clés en langue nationale en vue d'en faciliter la compréhension et l'appropriation.

Le thème central a fait l'objet d'un exposé introductif avant sa déclinaison en sous thèmes traités selon des séquences correspondant à des travaux de groupe, des séances de restitution et des synthèses en plénière ponctuée de questions réponses de clarification.

#### **4.3. Clarification des concepts clés : Décentralisation. Déconcentration ; Budget. Genre.**

##### **Budget participatif sensible au Genre. Plaidoyer ; Participation citoyenne**

C'est un moment opportun d'interactions fécondes entre les apprenantes qui permet de mieux apprécier des prérequis à capitaliser pour adapter les messages. Les apprenantes donnent leurs perceptions des concepts en langue nationale et le facilitateur en fait une moisson pour formuler les réponses les plus adéquates d'une manière concise et facile à comprendre en langue nationale wolof.

Chaque concept clé fait ainsi l'objet d'une illustration concrète ou d'une anecdote pour créer un meilleur climat de participation avancée.

Cette étape est assez capitale pour l'appropriation des concepts en langue locale. La participation des apprenantes est stimulée par des récits de vie et des exemples concrets. C'est ainsi que Décentralisation et Déconcentration sont décrits comme étant deux voies de gouvernance complémentaires émanant du niveau central à travers lesquelles l'Etat central aménage ses pouvoirs et compétences pour opérationnaliser et territorialiser les politiques publiques à travers le transfert compétences aux collectivités territoriales et la délégation de pouvoir à des autorités administratives nommées au niveau de circonscriptions administratives .

##### **☛ Le concept Décentralisation.**

« La décentralisation est un système d'aménagement des pouvoirs et compétences d'un état unitaire qui consiste à transférer des compétences à des entités territoriales, personnes morales de droit public, dotées de l'autonomie de gestion financière, administrées librement par des organes élus au suffrage universel direct depuis la nouvelle réforme sur le code électoral du Sénégal survenue en 2021.

Les apprenantes donnent des exemples de collectivités territoriales et le facilitateur complète son exposé. Le plus souvent les apprenantes ne citent que la commune parmi les types de collectivités territoriales.

Pour mieux faire saisir le concept, le facilitateur demande aux apprenantes de donner des exemples de circonscription administrative ou de collectivité territoriale et les autorités respectives.

Le facilitateur aiguise la réflexion en donnant comme exemple la région et demande aux apprenantes de citer les autres types de circonscriptions. Généralement le niveau arrondissement est omis et la commune est souvent citée comme circonscription administrative par confusion. Certaines aussi citent parmi les collectivités territoriales la région par ignorance de sa suppression avec l'acte III.

La suite devant être plus détaillée au niveau des groupes de travail où la participation avancée offre plus d'opportunité pour l'expression individuelle et collective.

#### ☛ **Concept budget**

Pour le budget, la définition partagée est formulée comme suit : « Le budget est un **acte de prévisions**, d'autorisation, et de gestion des recettes et des dépenses de la collectivité territoriale pour un exercice budgétaire annuel qui démarre le 1<sup>er</sup> janvier et est clos le 31 Décembre. C'est à la fois un acte politique et un document de comptabilité publique qui traduit la volonté de matérialisation des politiques publiques à l'échelle de la collectivité territoriale »

A partir de ce moment, il est opéré un lien entre le genre et le processus de budgétisation. La notion de budget participatif sensible au genre est ainsi évoquée.

#### ☛ **Budget sensible au genre**

Après des échanges fructueux entre apprenantes, il a été retenu qu'un budget sensible au genre n'est pas une juxtaposition d'actions pour les femmes et d'actions pour les hommes.

Il s'agit plutôt d'un budget dont la structure et la réalisation des actions ont un impact positif sur les **besoins spécifiques des hommes et des femmes de tout âge, de toute catégorie sociale** sans aucune forme de discrimination.

Le BSG doit prendre en compte les handicapés et toutes autres couches vulnérables. Il permet d'apprécier le niveau d'application des conventions signées et ratifiées par l'état sur l'égalité de chances entre homme et femme, l'équité pour l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources, des biens et services fournis par l'état ou les collectivités territoriales ainsi qu'à l'accès aux instances de prise de décision et à la vie publique.

Le BSG obéit aux principes d'inclusion, de participation, de transparence, d'égalité, d'équité, d'engagement citoyen et de redevabilité.

Les apprenantes ont manifesté une attention particulière aux explications du facilitateur et n'ont pas manqué de demander des clarifications sur certains aspects ou perceptions antérieures.

Les notions d'équité et d'égalité sont ainsi mises en corrélation avec le plaidoyer pour mieux faire comprendre aux femmes participantes, l'opportunité de l'atelier et la pertinence des thématiques dans leur vie en tant que citoyennes actrices dans la gouvernance territoriale participative .

#### ➥ Concept plaidoyer

Le plaidoyer a été défini comme un processus dynamique et planifié pour soutenir et défendre une cause, une action, ou pour trouver une solution à un problème vécu individuellement ou collectivement. Il permet également d'influencer les autorités et décideurs pour adapter ou ajuster les politiques publiques en fonction de besoins spécifiques de couches vulnérables insuffisamment pris en compte comme les femmes et les jeunes ;

C'est au cours des exposés introductifs des séances que certains aspects sont plus détaillés.

#### 4.4. Les exposés introductifs sur les modules et thématiques.



Chaque séquence thématique débute par un bref exposé introductif et fait l'objet de travaux d'ateliers de groupes comme stratégie de participation avancée.

Les exposés introductifs permettent de camper le sujet dans son contexte et de livrer des informations générales qui seront mieux élucidées en ateliers avec les groupes de travail. A cette étape, le consultant facilitateur attire au maximum l'attention des apprenants sur les relations et complémentarités qui existent entre différentes thématiques et leurs intérêts dans la gouvernance territoriale participative.

#### 4.5. Travaux de groupe

Les groupes de travail permettent une participation rapprochée et plus de capacité d'écoute. Chaque groupe désigne une secrétaire et une modératrice pour organiser les échanges intragroupes.

Le facilitateur fait une rotation dans les groupes pour mieux faire comprendre les consignes en les traduisant en langue nationale. Il réoriente au besoin les discussions dans le centre d'intérêts pour optimiser des gains de temps.

Les travaux d'ateliers sont ensuite restitués en plénière et suivis de débats ; le facilitateur fait la synthèse partielle des travaux de groupe en insistant sur les recoupements et en apportant des compléments d'informations.

## JOUR1

### 4.5.1. Module Décentralisation

#### ▪ **Séance 1 : Evolution du cadre institutionnel de la décentralisation au Sénégal\*<sup>2</sup>**

- Rappel sur les concepts de décentralisation et de déconcentration
- Historique ; date de démarrage de la décentralisation au Sénégal ;
- Dates clés des actes de réforme de la décentralisation ;
- Focus sur l'acte III : principales innovations ;
- Découpage administratif et territorial ; Types de collectivités territoriales et de circonscriptions administratives, les autorités respectives et leur mode de choix.



#### ▪ **Séance 2 : Missions des collectivités territoriales et participation citoyenne**

- Objectifs et principes fondamentaux de la décentralisation ;
- Missions des communes ;
- Modes de scrutin majoritaire et proportionnel
- Critères de choix d'un bon leader
- Principaux acteurs de la décentralisation et leurs rôles

#### • **Séance 3 organisation et fonctionnement des collectivités territoriales**

- Organes de la collectivité territoriale et leurs fonctions ;

- Notions de quorum
- Différenciation entre Mairie et Conseil Municipal ;
- Compétences transférées
- Analyse des contraintes à l'exercice des compétences transférées.



JOUR2

#### **4.5.2. Contenu du Module budget des collectivités territoriales et budget participatif sensible au genre/ travaux de groupe :**

##### ***Séance 1 : Définition et principales rubriques des budgets des collectivités territoriales***

- Définition du budget des collectivités locales
- Principales rubriques (Composantes ou sections du budget)
- Notion de fonctionnement et d'investissement



- ***Séance 2 : Processus d'élaboration du budget des collectivités territoriales-acteurs et rôles.***

- Etapes de l'élaboration du budget de la commune ;
- Acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration du budget de la commune ;

- Apport des femmes dans l'élaboration des budgets actuels des collectivités territoriales.



- **Séance 3 Budget participatif sensible au genre**
  - Perceptions du concept de genre ;
  - Principe de la budgétisation sensible au genre ;
  - Etapes du processus l'élaboration du budget participatif sensible au genre ;

#### **4.5.3. Module : Participation citoyenne -Analyse de problème selon le genre- Plan de plaidoyer.**

- **Séance 1 : Participation citoyenne et contrôle citoyen**
  - Qualités et rôles d'un bon citoyen
  - Qualités et rôles de l'élu local-(territorial)
  - Types de rapports entre élus et citoyens
  - Dispositifs contenus dans l'acte III pour la participation citoyenne ;
- **Séance 2 : Analyse de problème selon le genre et plaidoyer**
  - Définition du concept de plaidoyer ;
  - Analyse de problèmes et priorisation selon le genre ;
  - Cas concret d'analyse de problèmes prioritaires de la commune selon le genre.
  - Plan de plaidoyer

#### **4.6. Restitution et synthèse des travaux de groupes**

L'ensemble des sous-thèmes traités en ateliers lors des travaux de groupe ont fait l'objet de restitution en plénière suivie de compléments d'informations par le facilitateur.

Des simulations sur des cas concrets ont permis de mieux fixer les acquis en termes de connaissances et de compétences notamment sur les modes de scrutins de liste majoritaire et de liste proportionnelle.

Le budget a été souvent illustré à partir du budget familial ; le fonctionnement étant assimilé aux dépenses quotidiennes et aux charges courantes comme les factures d'électricité et d'eau. L'investissement est illustré par l'achat du mobilier meublant ou de matériel électroménager.

De cette manière, des analogies sont faites avec les formes de recettes et des dépenses des communes ce qui a permis aux apprenantes de mieux comprendre la différence entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement des collectivités territoriales.

Cette séquence est assez fondamentale et a permis d'apprécier les acquis des exposés introductifs et de mesurer le niveau de participation des apprenantes. Ce sont des moments où des compléments d'informations et des clarifications sont apportées d'abord par les membres du groupe puis par l'assemblée des apprenantes.



## Restitution de travaux de groupe



### Synthèse des travaux de groupe

A la suite des restitutions des travaux de groupe, le facilitateur fait une synthèse sur la production des participantes et opère des recouplements et complémentarités entre les thématiques abordées . Les apprenantes s'en sortent assez satisfaites des clarifications illustrées par des exemples de compétences vie courante.

Une bonne maîtrise de la langue nationale la plus parlée dans la commune a contribué d'une manière remarquable aux échanges entre les participantes et le facilitateur et permis de mieux véhiculer les messages.

Les travaux d'ateliers ont été des espaces de proximité entre apprenantes d'une part et entre celles-ci et le facilitateur. Ces travaux de groupe ont permis aux apprenantes de mieux faire valoir leur savoir et expérience en vue d'optimiser leur contribution effective au processus de co-production de connaissances par une participation effective dans la progression pédagogique

### Auto évaluation des séquences.

Après chaque séquence de restitution des travaux de groupe, il est procédé au recueil des opinions pour ce qui concerne le niveau de compréhension avant le démarrage d'une nouvelle séquence . C'est un moment saisi par le facilitateur pour apprécier le niveau de connaissances acquises.

### Evaluation de l'atelier.

Au-delà des fiches d'évaluation distribuées, des représentantes des apprenantes ont manifesté leur satisfaction sur les contenus des thématiques et la méthodologie adoptée par le facilitateur Mr DIOUME pour permettre une réelle participation individuelle et collective.

La représentante du Maire a également magnifié l'initiative qui entre dans le cadre du renforcement des capacités des femmes dans la gouvernance territoriale participative.

### Evaluation des acquis de la formation

La progression pédagogique et les évaluations journalières ont permis de constater des acquis individuels et collectifs sur les thématiques traités en travaux de groupes et renforcés lors du partage en plénière.

Toutes les participantes ont trouvé les thèmes de la décentralisation et de la budgétisation sensible au genre très pertinents et opportuns dans un contexte marqué par l'entrée de nouvelle équipe dirigeante au niveau de la commune.

Les thématiques abordés participent aux renforcement des capacités des femmes à mieux comprendre leurs rôles dans le processus de la gouvernance territoriale participative notamment en terme de participation et de contrôle citoyens pour les femmes et les jeunes filles investies et élues lors des dernières élections territoriales.

Les apprenantes ont déclaré avoir acquis nouvelles connaissances de taille sur :

- L'historique du processus de décentralisation qui remonte à l'époque coloniale avec la création des quatre communes que sont : Saint Louis- Gorée- en 1872 ; Rufisque en 1880 et Dakar en 1887.
  
- **Les trois dates repères clés** des principales réformes intervenues sur processus de la Décentralisation au Sénégal à savoir :
  - **1972** avec la création des communautés rurales ;
  - **1996** qui consacre l'érection de la région en collectivité territoriale ; le transfert de 9 compétences aux communes, communautés rurales et aux régions ; création de communes d'arrondissement ;
  - **2013** qui consacre l'acte III de la décentralisation avec la communalisation intégrale ; l'érection du département en collectivité territoriale ; la suppression de la région collectivité territoriale et des communes d'arrondissements, le maintien de la ville collectivité territoriale à Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque et Thiès
- **les 9 compétences transférées** ;

- **Le découpage administratif et territorial** notamment dans la distinction entre circonscriptions administratives et collectivités territoriales relevant respectivement de la déconcentration et de la décentralisation.
- **Les missions des communes** liées à la planification du développement territorial inclusif ;
- **Les organes des collectivités territoriales** que sont l'organe exécutif et l'organe délibérant représenté respectivement par le maire et conseil municipal pour la commune, le président du conseil départemental et le conseil départemental pour le département collectivité territoriale.
- **La ville en tant que collectivité territoriale** a souvent été omise dans la liste mais l'atelier a permis de bien informer les apprenantes sur son statut de « commune » mais chargée de la mutualisation des actions des communes situées dans son périmètre et devant recevoir des celles-ci une contribution pour son budget ;
- **La définition du budget** des collectivités territoriales, le processus de son élaboration ;
- **Les caractéristiques du budget sensible au genre** ;
- **La répartition des recettes et dépenses** entre les sections fonctionnement et l'investissement. Des exemples de budget familial ont permis de mieux faire comprendre les notions de fonctionnement et d'investissement ;
- **Le nouveau mode d'élection des organes des collectivités territoriales**, la répartition des candidats entre liste majoritaire (45%) et liste proportionnelle (55%) ;
- **La citoyenneté active** et les formes de relations entre élus et populations ;
- **Les critères de choix d'un bon leader** ;
- **La notion de plaidoyer et l'analyse de problèmes selon le genre** ;

*A l'unanimité, les apprenantes ont déclaré être renforcées dans leurs connaissances et capacités en ce qui concerne la décentralisation et le budget participatif sensible au genre.*

Globalement les apprenantes ont apprécié les capacités du facilitateur, la pertinence des thèmes et leur opportunité surtout pour ce qui concerne l'historique et l'évolution du cadre institutionnelle de la décentralisation et le processus d'élaboration du budget de la commune notamment celui du budget participatif sensible au genre. Elles ont demandé de transmettre leurs remerciements aux membres du GPN qui leur ont donné cette opportunité d'approfondir leurs connaissances sur le sujet.

Elles ont surtout magnifié l'ouverture d'esprit, la disponibilité, la compétence et la facilité de transmission du message en langue nationale dont a fait montre monsieur DIOUME et souhaité maintenir cette collaboration qu'elles jugent assez bénéfique.

Elles ont salué l'initiative et remercié l'équipe de ENDA pour tous les efforts déployés dans le but de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles et souhaiteraient recevoir des renforcements de capacités sur d'autres modules de la gouvernance territoriale.

C'est par des applaudissements que les apprenantes ont manifesté toutes leurs satisfactions lors de la clôture de l'atelier de Malika tenu en novembre 2023.

**Le consultant**

Souleymane DIOUME

Economiste Planificateur

Expert en décentralisation et développement territorial

## **Introduction**